



FRAPNA Loire – Maison de la Nature, 11 rue René Cassin 42100 Saint-Étienne  
Tristan Richard – tristan.richard@frapna.org – 04 77 49 57 35

FRANE – 23 Rue René Brut 63110 Beaumont  
Prune Gilbert – prunegilbert.frane@orange.fr – 04 73 61 47 49

## Lettre n°20 du Réseau eau : Juillet-Août-Septembre-Octobre 2018

*Retrouvez Inf'eau sur [internet](#)*

### A la une

**A partir du 1er Janvier 2019, l'usage des pesticides par les particuliers et jardiniers amateurs sera interdit**

ça y est, nous y sommes presque, l'utilisation et la détention de pesticides à usage non professionnel seront interdites à partir du **1er Janvier 2019** conformément à la loi modifiée du 6 Février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.

Cette interdiction ne s'applique pas néanmoins aux produits de bio-contrôle ainsi qu'aux produits dont l'usage est autorisé en agriculture biologique.

La pollution par les pesticides est identifiée comme un enjeu majeur du SDAGE 2016-2021. L'agence de l'eau sensibilise donc aux changements des pratiques pour préserver l'eau et les milieux aquatiques.

Deux vidéos sont mises en ligne par l'agence de l'eau Loire Bretagne pour faire évoluer nos pratiques :

[Lire](#) et [Lire](#)

### Edito

**La consultation du public sur l'eau est ouverte**

S'ouvre à compter du 2 Novembre 2018, une nouvelle consultation du grand public sur les grands enjeux auxquels le futur SDAGE, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, couvrant la période 2022-2027, visant à atteindre le bon état des eaux, et le futur PGRI, Plan de Gestion des Risques Inondations, visant à lutter contre les risques d'inondation, devront répondre.

Les grands enjeux pour demain sont les suivants : garantir des eaux de qualité pour la bonne santé des hommes et des milieux aquatiques ; partager l'eau disponible et adapter nos activités aux inondations et aux sécheresses ; préserver et restaurer les milieux aquatiques ; s'organiser ensemble pour mieux gérer l'eau ; enfin, accroître la sécurité des populations face aux inondations, réduire le coût des dommages et accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs pistes d'actions sont proposées par l'agence de l'eau. A vous, A nous d'évaluer leur pertinence.

Vous pouvez donc donner votre avis en ligne en remplissant un questionnaire disponible sur le site de l'agence de l'eau à l'adresse suivante : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

**Vous pouvez aussi remplir le questionnaire en vous déplaçant directement sur le site de la FRAPNA Loire au 11 rue René Cassin à Saint-Étienne, ou sur le site de la FRANE au 23 rue René Brut à Beaumont.**

Dans un contexte où la reconquête du bon état des eaux et des milieux aquatiques est devenue une urgence face au réchauffement et dérèglement climatique, la participation de tous pour une meilleure gestion de l'eau est essentielle voir vitale.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la FRAPNA Loire au 0477495735 ou la FRANE au 0473614749.

## Actualités

### Consultation publique concernant la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

Du 17 septembre 2018 au 4 mars 2019, la Commission Européenne souhaite connaître votre avis sur la DCE par le biais de sa consultation publique.

[Lire](#) et [Lire](#).

### Évolution de poste à la FRANE

Prune Gilbert a pris la suite du suivi des activités relatives à l'eau et à l'environnement suite à son service civique réalisé au sein de FNE Allier et au départ de Florence Arnould.

## Agenda

### Journée d'information sur la gestion quantitative de la ressource en eau

La FRAPNA Loire et la FRANE organisent avec le concours du réseau eau et agriculture de FNE une journée d'information sur la gestion quantitative de la ressource en eau.

**Cette journée aura lieu le 17 Décembre 2018** à la maison de la nature de Saint-Étienne.

Dernières inscriptions au plus tard le **14 Décembre avant 12h** en envoyant un mail à l'adresse : [tristan.richard@frapna.org](mailto:tristan.richard@frapna.org)

[Lire](#)

### Journée de formation Sentinelles de la Nature sur l'eau et les milieux aquatiques

La FRANE organise une journée de formation Sentinelles de la nature sur les atteintes à l'eau et aux milieux aquatiques.

Cette journée aura lieu le **20 décembre** à la Maison des Associations de Beaumont.

L'Agence Française de la Biodiversité sera présente pour répondre aux questions.

Pour vous inscrire, envoyer un mail à [prunegilbert.frane@orange.fr](mailto:prunegilbert.frane@orange.fr)

[Lire](#)

## Les échos du Bassin Loire Bretagne

### Mise en œuvre du 11e programme de l'agence de l'eau Loire Bretagne 2019-2024

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau s'est réuni le 30 octobre 2018 au Centre de conférence d'Orléans pour adopter les documents de mise en œuvre du 11<sup>e</sup> programme. Le conseil d'administration a notamment adopté les règles générales d'attribution et de versement des aides et les fiches action qui définissent en détail les modalités d'intervention de l'agence de l'eau. Cette réunion du conseil d'administration a été aussi l'occasion d'aborder les modalités de transition entre le 10<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> programme.

[Lire](#)

### Un agriculteur de l'Allier condamné pour avoir busé un cours d'eau qui traverse sa parcelle

En 2016, un agriculteur a busé illégalement un cours d'eau qui traversait ses terres afin que ses bêtes ne tombent pas malades. La préfecture de l'Allier lui a demandé de remettre en état le site mais il ne l'a pas fait et a donc été poursuivi devant le tribunal correctionnel de Moulins.

L'Agence française de la biodiversité, présente à l'audience, est venue expliquer les conséquences désastreuses d'un busage sur le milieu naturel. Ignorant qu'il pouvait s'agir d'un cours d'eau, le magistrat a pointé du doigt la mauvaise foi de l'agriculteur et l'a condamné à 1000 euros d'amende ainsi qu'à une astreinte et injonction de remettre en état le cours d'eau.

[Lire](#)

### La ressource souterraine du plateau du Devès

La ressource en eau souterraine du Devès est méconnue mais son fonctionnement et sa capacité de stockage sont au cœur des préoccupations de la commission inter-SAGE Haut-Allier/Loire-Amont. Sa préservation et son équilibre sont un enjeu essentiel du territoire. Un film a été tourné afin de sensibiliser le public et les usagers à la présence et à la vulnérabilité de la masse d'eau souterraine du Devès.

[Regarder](#)

## En France

### L'appel des coquelicots



L'association « Nous voulons des coquelicots » a été créée fin Août 2018 à l'initiative de Fabrice Nicolino, journaliste à l'appui de la rédaction du journal Charlie Hebdo, dans le but d'interdire tous les pesticides de synthèse responsable de la destruction de tout ce qui est vivant.

Un appel national a été lancé pour l'interdiction de ces pesticides avec un **objectif de 5 millions de signatures.**

**319 875 personnes ont déjà signé la pétition et vous ? pour signer c'est ici : [signez l'appel](#)**